

UN NOUVEAU SOUFFLE

POUR LE SPECTACLE VIVANT EN GRAND EST

Avis présenté par la commission
Tourisme, culture et mémoire

Autosaisine – Avis adopté en séance plénière du 2 avril 2026



Avis & Rapport

CESER
GrandEst

Dans le Grand Est, le spectacle vivant s'inscrit dans une histoire riche, façonnée par la décentralisation culturelle, les grandes figures du territoire et l'action des institutions, des collectivités et du tissu associatif. Théâtre, musique, danse, cirque, marionnette ou arts de la rue composent un écosystème dense et structurant.

Ce maillage, qui conjugue pôles d'excellence et initiatives de proximité, contribue à l'animation des territoires. Toutefois, cette vitalité repose sur des équilibres fragiles : prépondérance de petites structures, dépendance aux financements publics, précarité de l'emploi et fortes disparités entre espaces urbains et zones plus rurales. Derrière la richesse des propositions artistiques se révèle ainsi un secteur aujourd'hui sous fortes tensions, dont la préservation exige une vigilance accrue et la mise en œuvre d'actions concrètes.

Une crise de financements révélatrice d'un modèle fragilisé

Les difficultés de financement, désormais durables, agissent comme un révélateur de fragilités structurelles. La hausse continue des coûts de production se conjugue à une stagnation, voire à une contraction des soutiens publics.

Cette pression réduit les capacités d'initiative et contraint les structures à des arbitrages de plus en plus restrictifs. Le temps de création se raccourcit, les formats se standardisent et la prise de risque artistique devient plus rare.

Les plus modestes apparaissent plus vulnérables, tant dans leur capacité à produire que dans leur accès à la diffusion. Ainsi, c'est bien la soutenabilité du modèle qui est interrogée, ainsi que sa capacité à préserver la diversité des esthétiques et à favoriser l'émergence des talents.

Besoins d'accompagnement et de coopérations territoriales

Face à ces déséquilibres, les enjeux d'accompagnement apparaissent déterminants. La complexité des dispositifs de financement, leur manque de lisibilité et la charge administrative constituent des freins importants. Dans ce contexte, le renforcement des coopérations territoriales apparaît comme un levier essentiel : mutualisation des moyens, coproductions, résidences partagées, sont autant de pistes permettant d'optimiser les ressources et consolider les projets. Elles participent également à un rééquilibrage territorial notamment entre les zones rurales et les grands centres culturels. Plus largement, c'est bien une coordination accrue entre les différents niveaux d'intervention publique qui va devoir se mettre en place.

Transformations, mutations et avenir du spectacle vivant

Le secteur connaît parallèlement une phase de transformations profondes. Pour répondre aux nouvelles attentes et contraintes, les propositions artistiques évoluent vers davantage de formats plus légers, itinérants ou s'installent dans des lieux non dédiés, privilégiant ainsi la proximité avec les publics. Les démarches participatives, les croisements disciplinaires et les hybridations esthétiques témoignent d'un renouvellement des pratiques. Par ailleurs, les enjeux écologiques et numériques deviennent des dimensions clés : empreinte environnementale des productions, développement de nouveaux outils de médiation... Ces mutations ouvrent des perspectives, mais supposent des accompagnements adaptés, tant en matière de formation que de financements.

Préconisations clés

Dans ce paysage en recomposition, plusieurs orientations apparaissent essentielles. La sécurisation des modèles économiques, notamment par des financements plus lisibles et pluriannuels, constitue un préalable indispensable pour redonner de la visibilité. Le renforcement des coopérations à toutes les échelles, la simplification des dispositifs d'aide et le développement d'une ingénierie culturelle de proximité sont également des leviers majeurs. Le soutien à l'émergence artistique et à la diversité des formes doit être affirmé, afin de préserver la capacité d'innovation du secteur. Enfin, garantir un service public de la culture fort, accessible à tous, et dans tous les territoires, demeure central et essentiel à la vitalité démocratique comme au lien social.

A travers cet avis, le CESER ne s'est pas limité à dresser un état des lieux. Il a fait le choix de mettre en perspective les analyses et la parole des professionnels afin d'alimenter une réflexion partagée et d'ouvrir le débat. Cet avis s'adresse à l'État, à la Région ainsi qu'à tous les acteurs publics, appelés à agir pour l'avenir du spectacle vivant et de la culture dans le Grand Est.

Par cet avis, le CESER a également tenu à affirmer avec force et conviction : **« la culture se définit comme un bien commun structurant, essentielle à la vitalité démocratique, à l'éducation, à la citoyenneté et à la cohésion sociale. Le spectacle vivant en constitue l'une des expressions les plus précieuses, dépassant le simple statut de secteur**

d'activité ou de variable d'ajustement budgétaire. Il se révèle comme un espace privilégié où une société se rencontre, se raconte et se reconnaît, tout en faisant dialoguer les artistes, les œuvres et les citoyens, qui y participent pleinement à la fois comme héritiers, acteurs et passeurs. »



Fabienne VERQUERRE

Présidente
de la Commission



Bénédicte DA PONT

Vice-Présidente
de la Commission



Jean-Marie DEROUARD

Rapporteur
de la Commission



Anne-Gaëlle SAMSON

Membre associée au
pilotage en charge de l'avis



Strasbourg

1 Place Adrien Zeller
67000
03 88 15 68 00



www.ceser-grandest.fr

Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51037
03 26 70 31 79



[company/ceser-grand-est](https://company.linkedin.com/company/ceser-grand-est)

Metz

Place Gabriel Hocquard
57036
03 87 33 60 26



[@cesergrandest](https://www.facebook.com/cesergrandest)